

LANCEMENT DE LA RESTRUCTURATION DE L'EHPAD « Les Pommiers » - Frévent

Mercredi 24 septembre 2025 – 10h30 – (Canton de Saint-Pol-sur-Ternoise)

Le projet en deux mots :

Restructuration de l'EHPAD « Les Pommiers », de l'EHPAD « Allart de Fourment » et du Foyer de vie « La Pannerie » de Frévent.

- **Dans quelques jours nous fêterons le 80^{ème} anniversaire de la Sécurité Sociale**

– C'est le moment de rappeler ce que nous devons à nos aînés.

Il est normal que la solidarité s'exerce pour tous ceux qui, par leur travail, ont tant donné à notre pays.

A une des périodes les plus difficile de notre histoire, au sortir de la guerre, nous avons été capable de mettre en œuvre la Sécurité Sociale pour tous, issue des travaux du Conseil de la Résistance. Pourquoi dans une période bien plus faste serions-nous incapables de faire au moins aussi bien ?

- **La dépendance est un enjeu majeur qui nécessite une attention particulière de la part de la nation et ce à sa juste valeur.**

– L'enjeu c'est donc d'abord de tout faire pour favoriser le bien vieillir chez soi, auprès des siens, de repousser au maximum cette dépendance et d'accompagner les aidants.

– L'enjeu c'est ensuite de pouvoir continuer à bien vivre, malgré la dépendance, même quand celle-ci est très importante. C'est tout le sens d'un établissement tel que celui-là. Les EHPAD jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement et le soin des personnes âgées dépendantes

– Bien vivre c'est de disposer d'espaces confortable et adaptés, c'est d'avoir suffisamment de personnel pour l'écoute et le soin, ce sont des repas qui nous rappellent ceux de la maison... C'est le minimum que nous devons à nos aînés qui ont tant travaillé pour notre vie et notre confort.

- **Le projet de restructuration**

- Le Centre Hospitalier du Ternois dispose d'une capacité d'accueil médico-social située sur les communes de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Auxi-le-Chateau et de Frévent.

- Le projet de restructuration concerne le site de Frévent, et plus précisément l'EHPAD « Les Pommiers » (80 places), l'EHPAD « Allart de Fourment » (40 places) et le Foyer de vie « La Pannerie » (50 places), ces deux dernières structures se situant dans le même bâtiment.

- Ce projet répond Problématique de vétusté importante des locaux, et volonté de regroupement des places des EHPAD de Frévent sur un même site.

- **La poursuite d'actions volontaristes dans un contexte budgétaire contraint.**

- A l'heure où le département fait le choix de poursuivre ses actions volontaristes et son accompagnement des publics éloignés de l'emploi, ce projet de Clauses Sociales s'inscrit pleinement dans une démarche voulu par le Département du Pas-de-Calais de financer des postes facilitateurs en appui des PLIE et des Maisons de l'Emploi dans l'ensemble des territoires du département.

- L'opération comporte une action d'insertion avec 2 795 heures de travail inscrites à destination de publics éloignés de l'emploi et 9 entreprises sont concernées.

- Cette clause sociale s'inscrit dans une dynamique plus large de partenariat avec le maitre d'ouvrage puisqu'une convention a été signée entre le centre hospitalier d'Arras et la maison de l'emploi et des métiers (MEM) située à Arras et ses facilitateurs des clauses sociales afin d'accompagner le centre hospitalier dans sa démarche d'achat socialement responsable.